

DÉLIBÉRATION N° CA 19-60 DU 17 DÉCEMBRE 2019

**relative au projet de cession de la parcelle ZN n° 130 propriété de l'agence de l'eau
Seine-Normandie sur la commune de Marolles-sur-Seine (77)**

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

- Vu le règlement intérieur du conseil d'administration de l'agence de l'eau,
- Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration du 19 novembre 2019,
- Vu la délibération N°CA 19-56 du 19 novembre 2019 relative au lancement d'une procédure de vote par voie électronique,
- Vu les éléments de dossier transmis par voie électronique les 4 et 10 décembre 2019 relatifs au projet de cession de la parcelle cession de la parcelle ZN n°130 propriété de l'agence de l'eau Seine-Normandie sur la commune de Marolles-sur-Seine (77),

DÉLIBÈRE

Article unique

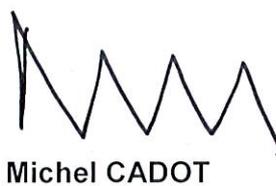
Le conseil d'administration approuve le projet de cession de la parcelle section ZN n°130 de l'agence de l'eau située sur la commune de Marolles-sur-Seine.

**La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie**



Patricia BLANC

**Le Président
du conseil d'administration**



Michel CADOT